

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de MARTIGNE-sur-MAYENNE

SEANCE du 24 Mai 2024

Date de la convocation : 16/05/2024

Date d'affichage : 16/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, vingt-quatre Mai 2024 à 19 h 00 minute, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil de la commune de Martigné-sur-Mayenne, sous la présidence de **M. Guillaume CARRÉ, Maire**.

Présents: G Carré, S. Lelièvre, F. Bodinier, T. Berthel, J. Chevallier, V. Massot, ~~D. Paillard~~, F. Daviau, B. Cronier, ~~C. Ravé~~, P. Coquin, JF Guittier, P. Bertin, A. Crétois, L. Bourgoïn, ~~J. Besnard~~, L. Coutard, C. Mellier, ML. Monnier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:

C. Ravé- procuration à J. Chevallier
D. Paillard – procuration à P. Bertin
J. Besnard- procuration à JF Guittier

Nombre de conseillers :	19
Présents :	16
Votants :	19

Secrétaire de séance : Florence Daviau

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE, ACCUEIL PERISCOLAIRE ET ALSH

DCM 2024-05-01

Mme BODINIER donne lecture des tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire à compter du 1^{er} Septembre 2024 ainsi que des tarifs de l'ALSH du mois de juillet 2024 (cf. annexes)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOPTE, à l'unanimité, les tarifs tels que présentés.

La secrétaire de séance
Florence DAVIAU

Le Maire
Guillaume CARRE



Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 053-215301466-20240524-DCM20240501-DE

